

CERTIFICAT DE PRODUIT N° QM-082

Délivré conformément aux articles L433-3 et suivants, et R433-1 et suivants du Code de la Consommation

L'Association pour le Développement de l'Aluminium Anodisé ou Laqué atteste que :

EXLABESA BUILDING SYSTEMS

Campaña S/N

36645 Valga (Pontevedra)

Espagne

pour son activité de thermolaquage des alliages d'aluminium réalisée sur la ligne de production (LV) de son site situé à la même adresse, satisfait aux exigences du Référentiel de certification QUALIMARINE® 01.01.2026.



L'ADAL lui accorde le droit d'usage de la marque QUALIMARINE® pour la durée de validité du certificat, sous condition du respect des exigences de la certification. Le programme de certification QUALIMARINE® est consultable sur www.adal-aluminium.fr.

PÉRIODE DE VALIDITÉ : DU 20 MARS 2026 AU 31 DÉCEMBRE 2026

Émis le 20 mars 2026

Mélanie Grammaticopoulos
Déléguée Générale de l'ADAL

Le certificat peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment conformément au Référentiel. Pour une utilisation appropriée, la portée de la certification et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet de l'ADAL.